

Enseignement : quelle place pour l'écriture à l'école primaire ?

Publié le 21 septembre 2023

🕒 3 minutes

Par : [La Rédaction](#)

Écrire fait partie des savoirs fondamentaux (tout comme lire et compter) que tous les élèves doivent maîtriser à la sortie de l'école primaire. Le développement de cette compétence s'inscrit dans le parcours scolaire de l'élève dès l'école maternelle.

Un [rapport](#) de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR), daté de juillet 2023, s'intéresse à l'**enseignement de l'écriture** et à la **production d'écrits en moyenne section** (classe où commencent les premiers enseignements de l'écriture) et en **CE2** (troisième et dernière année du cycle des apprentissages fondamentaux - cycle 2).

La mission sur l'enseignement primaire a visité 207 classes - 102 en maternelle et 105 en élémentaire - dans 25 académies, entre septembre 2022 et mai 2023.

En moyenne section : une activité à mieux distinguer des autres

En **moyenne section**, les élèves doivent **reconnaître les lettres** (leur forme et leur son), réaliser des **premiers tracés d'écriture en copiant des mots** et **écrire leur prénom sans modèle**.

À la maternelle, l'aménagement de l'espace de la classe correspond à l'organisation quotidienne du temps et des activités des enfants. Un espace dédié à l'activité d'écriture permet notamment aux élèves de s'isoler et de s'entraîner en dehors de la leçon d'écriture.

Seules 22% des classes observées présentent un "coin écriture" identifié. 28% des classes ont un espace dédié aux "*activités graphiques*" et 50% des classes ne présentent aucun espace dédié aux activités graphiques et/ou d'écriture.

Les rapporteurs insistent sur la **nécessité de distinguer dessin, activités graphiques et écriture**, non seulement au sein de "*l'espace classe*" mais aussi dans les supports de travail (ces activités étant souvent regroupées dans un même cahier).

Pour s'exercer à écrire, les supports collectifs effaçables (ardoises, tableaux) sont privilégiés. Les supports de travail restent encore trop peu personnalisés : **l'usage de cahiers personnalisés dédiés aux activités graphiques ou d'écriture n'a été observé que dans 22% des classes.**

Le "**cahier d'écriture**" comme **outil personnel** permet à l'élève de s'exercer et de réfléchir. Les premières tentatives d'écriture et les essais successifs ainsi conservés témoignent des **progrès réalisés**, peuvent être **commentés avec l'élève et transmis à la famille.**

En CE2 : l'importance d'outils de référence pour rédiger et de l'appui de l'enseignant

En CE2, les élèves doivent pouvoir **rédiger un texte d'environ une demi-page**, en **améliorer l'orthographe** avec l'aide de l'enseignant, et **copier soigneusement un texte d'une dizaine de lignes.**

Pour y parvenir, les élèves ont **besoin d'aides** :

- **à l'écriture** (fiches méthodologiques sur la structure de la phrase...) ;
- **à la relecture** (grilles de relecture, banque de mots...) ;
- **à la correction** (dictionnaires...).

74% des classes visitées proposent ces aides mais les 26% restantes ne présentent pas de ressources d'appui identifiables.

Les rapporteurs insistent sur l'**importance du soutien individualisé des enseignants** : "*La façon dont l'enseignant guide et soutient les élèves pendant la séance de production d'écrits dès la phase de planification, jusqu'à celle de révision et d'amélioration de l'écrit, est essentielle. Les encouragements dispensés aux élèves pour qu'ils enrichissent leur production, les aides apportées en cours d'écriture pour débloquer certaines situations, pour identifier des difficultés, fondent la confiance de l'élève dans sa capacité à progresser. La complexité de la tâche d'écriture nécessite la présence bienveillante de l'enseignant.*"